

Article 21 du Règlement

● (1110)

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES MANUTENTIONNAIRES DE GRAINS DE PRINCE RUPERT—ON DEMANDE UNE RÉVISION DE LA LÉGISLATION EN MATIÈRE DE RELATIONS DU TRAVAIL

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, la circulation des grains est la vie des Prairies canadiennes. L'an dernier, elle a été entravée par la fermeture du port de Thunder Bay puis, plus tard, par celle du port de Vancouver. Plus tôt cette année les cheminots ont dû être rappelés au travail par une loi spéciale. Maintenant, 69 manutentionnaires du port de Prince Rupert sont en grève et menacent 15 p. 100 des exportations canadiennes de grains.

Les Canadiens commencent à être las de ces grèves et de ces lock-out dans des services essentiels, que ce soit Air Canada, les postes, les chemins de fers, les ports ou d'autres secteurs. Ils ne veulent pas savoir qui est en grève ou qui est en lock-out. Ils savent seulement qu'ils sont le tiers parti innocent qui fait les frais du conflit entre la gestion et les syndicats.

Il me semble que le moment est venu d'interdire les grèves et les lock-out dans les services essentiels et de trouver d'autres moyens de se sortir des impasses. Il y a beaucoup de possibilités et c'est pourquoi je demande, une fois de plus, la constitution d'un comité parlementaire pour étudier soigneusement cette question et faire des propositions à la Chambre. Il est temps de mettre fin à cette folie que sont les grèves et les lock-out.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

L'ABSENCE DE TAXE DE VENTE SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES ET LES MÉDICAMENTS

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, les Canadiens sont très heureux que le ministre des Finances (M. Wilson) ait annoncé la nuit dernière que les produits alimentaires ne seraient pas taxés. Ce projet absurde proposé par le gouvernement avait amené des centaines de milliers de Canadiens à signer des pétitions de protestation. La déclaration d'hier était une victoire pour les Canadiens ordinaires qui n'auront pas à payer la taxe de vente sur les articles de première nécessité.

Nous nous félicitons également du fait que les médicaments essentiels, les hôpitaux, les commissions scolaires et les municipalités échapperont à la taxe. Si le ministre a besoin de recettes fiscales supplémentaires, il devrait penser aux 110 000 sociétés rentables qui n'ont versé aucun impôt sur plus de 13 milliards de dollars de bénéfices réalisés en 1983. Même après la mise en oeuvre de sa réforme fiscale, 50 000 de ces entreprises ne paieront toujours pas d'impôt.

Le ministre devrait cesser d'aller chercher de l'argent dans les poches des Canadiens ordinaires et s'attaquer plutôt à ceux qui ne paient pas leur juste part.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, selon le premier ministre de la Saskatchewan, M. Devine, l'accord commercial conclu entre MM. Mulroney et Reagan va transformer la province en un géant industriel. S'agira-t-il d'un géant semblable au Dakota du Nord?

M. Devine s'est également dit d'avis qu'en vertu de cet accord, les agriculteurs des Prairies paieront leurs machines agricoles meilleur marché. Le premier ministre, qui est aussi ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, n'ignore certes pas que les machines agricoles font l'objet d'un libre-échange depuis 30 ans. S'il croit se servir d'un bon exemple en parlant de ce secteur, l'expansion escomptée par le premier ministre est illusoire. De nos jours, à l'exception de Versatile qui est fortement subventionnée, aucune société ne fabrique de tracteurs au Canada qu'il s'agisse de John Deere, Massey Ferguson, International, Case ou White. Que l'on compare cette situation à celle du commerce dirigé dans le cadre du Pacte de l'automobile, où la nécessité de produire 60 p. 100 du matériel au Canada nous a donné une industrie florissante.

Le premier ministre de la Saskatchewan sait pertinemment que le projet de libre-échange n'est pas comme le Pacte de l'automobile. Le fait qu'il tente ainsi de mieux faire accepter l'accord ne tend qu'à tromper les habitants de cette province.

* * *

LES PERSONNES ÂGÉES

LE SOULAGEMENT ÉPROUVÉ À L'ANNONCE FAITE PAR LE MINISTRE

M. Alan Redway (York-Est): Comme vous le savez, monsieur le Président, après la circonscription de Victoria, en Colombie-Britannique, c'est dans la mienne que l'on compte le plus grand nombre de personnes âgées. Les personnes âgées et beaucoup d'autres personnes qui m'avaient fait part de leur inquiétude devant la possibilité de la levée d'une taxe sur les aliments, se réjouissent que le ministre des Finances (M. Wilson) ait annoncé qu'il n'y aura pas de taxe fédérale sur les aliments, les médicaments d'ordonnance et les appareils médicaux.

Il est toutefois intéressant de noter qu'en Suède, pays depuis longtemps décrit par le NPD comme étant un paradis socialiste, il existe une taxe sur la valeur ajoutée ou taxe de vente nationale, sur tout, y compris sur les aliments de base. Il existe trois taxes de vente en Suède et la plus élevée, fixée à 23,46 p. 100, est applicable aux aliments.

Heureusement, le Canada n'est pas le paradis socialiste souhaité par le NPD. Heureusement, nous avons un gouvernement progressiste conservateur sensible aux préoccupations des Canadiens.